

## **Prix de la Tolérance Marcel Rudloff 2012**

**Palais Rohan, Strasbourg, 9 mars 2012, à 16 h.**

### **Remerciements et déclaration des quatre représentants religieux, à l'issue de la remise du Prix**

#### **Introduction et début du Décalogue (1) : M. le Président J.F. Collange**

Nous tenons à remercier très chaleureusement l'Association "Les Amis de Marcel Rudloff" qui, par la voix de son Président, Monsieur Francis Hirn, vient de décerner, pour 2012, le Prix de la Tolérance à nos quatre communautés religieuses. Nous devons cet honneur aux bonnes relations instaurées depuis plusieurs années maintenant, entre nos communautés et leurs représentants, encouragées par les Pouvoirs Publics locaux et régionaux. Tout particulièrement en janvier 2009 au moment des troubles graves qui ont secoué le Proche Orient, nous avons pu signer, à l'initiative de Monsieur Roland Ries, Maire de Strasbourg, l'"Appel de Strasbourg pour le respect mutuel et le dialogue".

Nous profitons de la remise de ce prix pour redire l'attachement de nos différents cultes, juif, catholique, protestant et musulman, au respect d'autrui, quelles que soient son origine, sa culture et sa religion, et notre souci d'un vivre-ensemble de fraternité et de solidarité, à travers les mots du Décalogue de la Paix que nous avons proclamé, ici même, le 27 octobre dernier.

Ce Décalogue fut composé et lu par les représentants de toutes les religions du monde, réunis pour la première fois à Assise en Italie, il y a 25 ans (27.10.1986). Il reste d'une grande actualité et nous vous invitons donc à partager avec nous, aujourd'hui, ces paroles fortes et encourageantes :

\* \* \*

**1.** Nous nous engageons à proclamer notre ferme conviction que la violence et le terrorisme s'opposent au véritable esprit religieux et, en condamnant tout recours à la violence et à la guerre au nom de Dieu ou de la religion, nous nous engageons à faire tout ce qui est possible pour éradiquer les causes du terrorisme.

#### **Suite du Décalogue (2 à 5) : M. le Grand Rabbin R. Gutman**

**2.** Nous nous engageons à éduquer les personnes au respect et à l'estime mutuels, afin que l'on puisse parvenir à une coexistence pacifique et solidaire entre les membres d'ethnies, de cultures et de religions différentes.

**3.** Nous nous engageons à promouvoir la culture du dialogue, afin que se développent la compréhension et la confiance réciproques entre les individus et entre les peuples, car telles sont les conditions d'une paix authentique.

**4.** Nous nous engageons à défendre le droit de toute personne humaine à mener une existence digne, conforme à son identité culturelle, et à fonder librement une famille qui lui soit propre.

5. Nous nous engageons à dialoguer avec sincérité et patience, ne considérant pas ce qui nous sépare comme un mur insurmontable, mais, au contraire, reconnaissant que la confrontation avec la diversité des autres peut devenir une occasion de plus grande compréhension réciproque.

#### **Suite du Décalogue (6 à 9) : M. le Président E. Acikel**

6. Nous nous engageons à nous pardonner mutuellement les erreurs et les préjudices du passé et du présent, et à nous soutenir dans l'effort commun pour vaincre l'égoïsme et l'abus, la haine et la violence, et pour apprendre du passé que la paix sans la justice n'est pas une paix véritable.

7. Nous nous engageons à être du côté de ceux qui souffrent de la misère et de l'abandon, nous faisant la voix des sans-voix et oeuvrant concrètement pour surmonter de telles situations, convaincus que personne ne peut être heureux seul.

8. Nous nous engageons à faire nôtre le cri de ceux qui ne se résignent pas à la violence et au mal, et nous désirons contribuer de toutes nos forces à donner à l'humanité de notre temps une réelle espérance de justice et de paix.

9. Nous nous engageons à encourager toute initiative qui promeut l'amitié entre les peuples, convaincus que, s'il manque une entente solide entre les peuples, le progrès technologique expose le monde à des risques croissants de destruction et de mort.

#### **Fin du Décalogue (10) et Conclusion : Mgr l'Archevêque J.P. Grallet**

10. Nous nous engageons à demander aux responsables des nations de faire tous les efforts possibles pour que, aux niveaux national et international, soit édifié et consolidé un monde de solidarité et de paix fondé sur la justice.

\* \* \*

Que seraient ces engagements que, nous quatre, venons d'exprimer, personnellement et ensemble, si des amis du dialogue et de la fraternité ne nous avaient précédés et encouragés, au sein de nos communautés religieuses respectives ?

Ce prix, nous l'acceptons donc, personnellement et ensemble, en étant conscients, tout à la fois, que seules des personnes particulières et courageuses peuvent prendre la responsabilité de s'engager avec d'autres en faveur de la fraternité et de la paix et que ces efforts particuliers contribuent toujours au bien de tous. Nous sommes heureux d'avoir pu nous inscrire dans cette lignée d'acteurs de la fraternité et du bien-vivre ensemble.

En signe de cette solidarité, nous offrons le prix qui nous a été remis au bénéficiaire, non pas de nos propres services d'entraide sociale, mais à un autre service, non confessionnel et qui, comme nous, a besoin d'être aidé : les Restos du cœur.

"Prends sur tes biens pour faire l'aumône. Ne détourne jamais ton visage d'un pauvre et Dieu ne détournera pas le sien de toi !" (Tobie 4,7) Avec toutes les personnes de bonne volonté, nous voulons nous unir pour faire reculer la précarité et promouvoir l'entraide et la fraternité.